

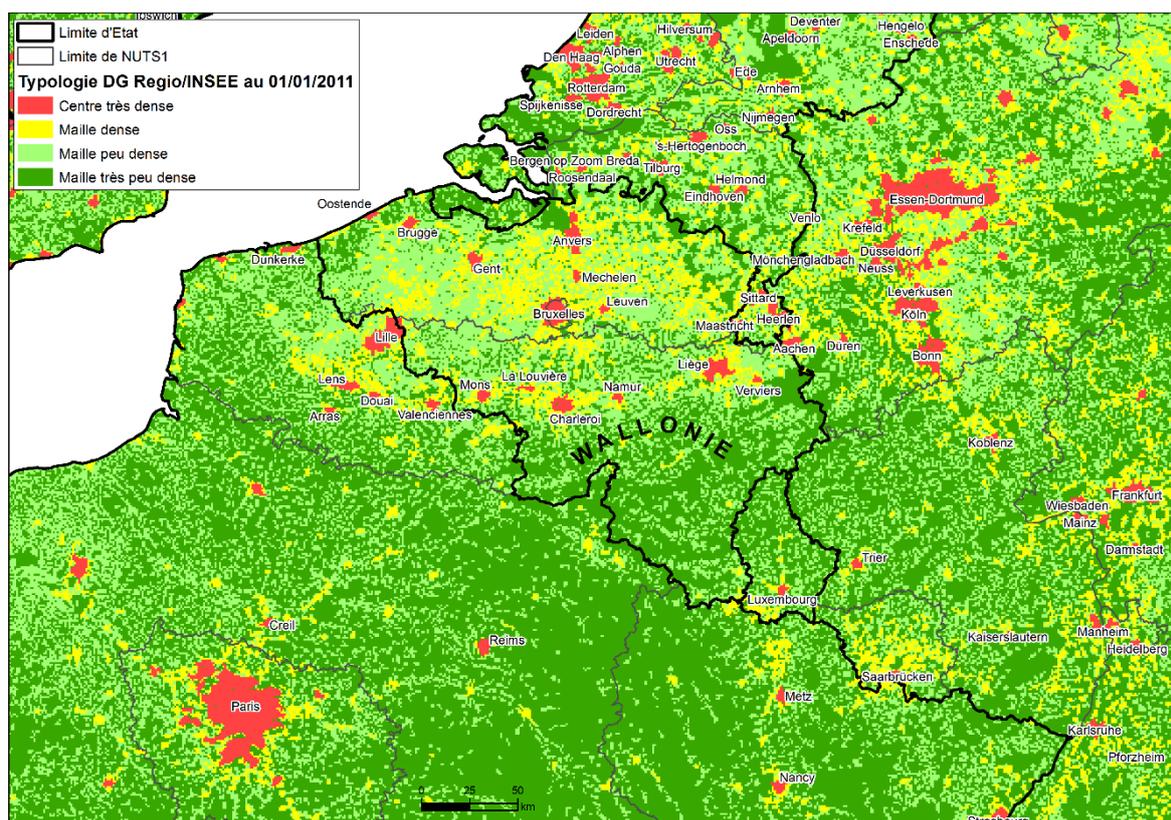
FICHE 1 : STRUCTURE SPATIALE DE LA WALLONIE

Positionnement de la Wallonie dans le Nord-Ouest européen

Située au cœur de l'Europe du Nord-Ouest et limitrophe à 4 pays, la Wallonie couvre une superficie de 16 901,4 km², soit 55,1% du territoire belge. La figure 1.1. présente une typologie de l'espace selon le degré de densité de la population par carreau de 1 km². Elle a été développée et harmonisée au niveau européen et permet de mettre en évidence les concentrations d'habitants sur le territoire européen. A ce niveau suprarégional, la Wallonie s'intègre à deux vastes ensembles transfrontaliers fort différents :

- un territoire densément peuplé partant d'Arras en France jusque la Ruhr allemande le long du sillon Sambre-et-Meuse d'Ouest en Est et qui s'étend vers le Nord avec Bruxelles, la Flandre et la Randstad néerlandaise. Les pôles urbains (centres très denses) y sont nombreux et disséminés au sein d'espaces denses diffus ;
- au sud du sillon Sambre-et-Meuse, un territoire peu dense qui s'étend de la France à l'Allemagne en passant par le Grand-Duché de Luxembourg et correspondant largement aux Ardennes et l'Eifel.

Figure 1.1. Grille de densité de population – typologie DG Regio/INSEE¹



Source : GeoStat 2011-Eurostat ; Forum européen pour la Géostatistique (EFGS), Grid 1 km²-ETRS89_LAEA ; calculs IWEPS sur base de DGRegio et INSEE

¹ Cette cartographie représente une typologie de carreaux de 1 km² basée sur la population qui y habite (données de population des instituts statistiques nationaux au 01/01/2011) et l'agglomération des carreaux plus ou moins denses. Il s'agit d'une méthodologie développée par la DG Regio et adaptée par l'INSEE. Pour en savoir plus : <https://www.iweps.be/publication/mesures-de-densite-de-population-degre-durbanisation-cadre-recommandations-europeennes-applications-a-belgique-wallonie/>

A l'extrême sud-est de la Wallonie, ce territoire se densifie quelque peu dans l'aire d'influence de Luxembourg-Ville. Les principaux pôles transrégionaux dont la zone d'influence déborde sur la Wallonie sont Bruxelles, Luxembourg-Ville, Lille et Aachen-Maastricht.

Tableau 1.1. Répartition de la population wallonne 2011 selon la grille de densité DG Regio/INSEE

Classification des carreaux	Population au 01/01/2011	% population	Superficie (km ²)	% superficie
Centre très dense	843 822	23,9	300	1,8
Maille dense	1 499 032	42,5	1639	9,7
Maille peu dense	1 137 065	32,3	6809	40,4
Maille très peu dense	43 930	1,2	8096	48,1
Total	3 523 849	100,0	16844	100,0

Source : Statbel ; Forum européen pour la Géostatistique (EFGS), Grid 1 km² - ETRS89_LAEA ; calculs IWEPS

Les centres très denses qui couvrent 1,8% de la superficie wallonne rassemblent près de 23,9% de la population wallonne et sont disposés le long de la dorsale wallonne/ sillon Sambre-et-Meuse (figure et tableau 1.1.). 42,5% de la population habitent dans des espaces plus diffus essentiellement situés dans les périphéries des centres très denses, notamment au sud de Bruxelles. Il s'agit de villes moins peuplées et de banlieues. Enfin, 33,5% de la population wallonne est domiciliée au sein d'espaces encore plus diffus (mailles peu denses et très peu denses), assimilés par Eurostat aux zones rurales (tableau 1.1.).

Structure spatiale de la Wallonie selon l'urbanisation en villes et villages

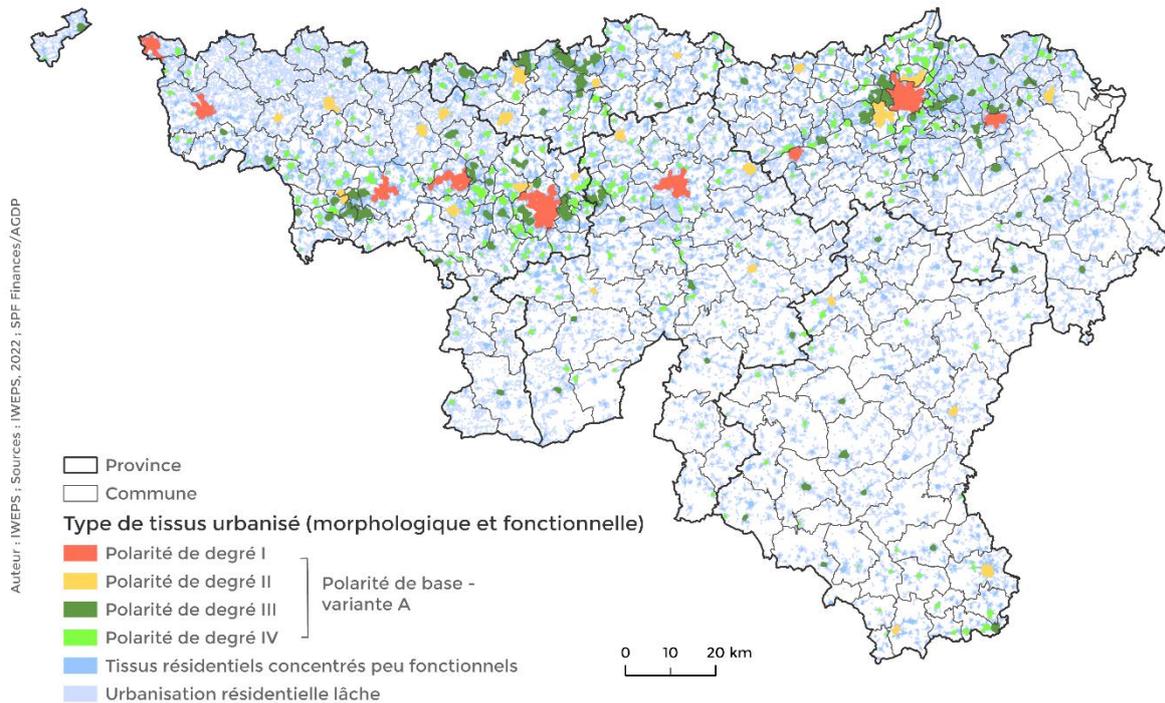
Une typologie des territoires résidentiels wallons a été développée par l'IWEPS sur base de diverses sources². Elle tient compte non seulement de la composante morphologique (densité résidentielle) de l'urbanisation résidentielle mais aussi de sa composante fonctionnelle, soit le niveau d'équipement des territoires en services à la population. Ces développements ont permis l'identification de polarités résidentielles de degrés I, II et III correspondant aux villes et bourgs bien équipés en services (figure 1.2.). Les polarités de degré I qui correspondent aux grandes villes sont les mieux équipées en termes de niveau³ et de diversité de services rendus. Les polarités de degrés II et III correspondent à des centres d'agglomération qui complètent l'offre des grandes agglomérations urbaines ou à des petites villes qui offrent un niveau de services intermédiaire et répondent aux besoins des habitants de territoires moins denses et plus éloignés des grandes agglomérations urbaines. Enfin, les polarités de degré IV complètent ce réseau : elles correspondent au niveau dit de base, qui offre un minimum de services de proximité à la population dont des transports en commun et répondent à des besoins courants (école fondamentale, commerce alimentaire, pharmacie...).

D'autres lieux du territoire concentrent des habitations mais offrent peu des biens et services. Il s'agit de villages ou hameaux ou d'extensions de polarités. Ils sont dénommés « tissus résidentiels concentrés peu fonctionnels » sur la figure 1.2. Enfin, une partie de l'habitat s'étend de façon très peu dense en ruban ou de façon isolée et est reprise dans la catégorie « urbanisation résidentielle lâche ».

² Charlier J. et Reginster I., 2022. Typologie des polarités résidentielles selon leur niveau d'équipement en services et leur accessibilité bas carbone/basse énergie, Working Paper de l'IWEPS n°36, Namur, 70p. <https://www.iweps.be/publication/typologie-des-polarites-residentielleselon-leur-degredequipement-en-services-etleur-accessibilite-bas-carbone-basse-energie/>

³ Chaque polarité ne fournit pas le même niveau de services et de biens à son environnement : les besoins habituels, occasionnels ou de plus en plus spécialisés des habitants étant satisfaits par des centres d'importance fonctionnelle croissante. Les centres peuvent ainsi être hiérarchisés en fonction du niveau des services/biens fournis et leur diversité (type de besoins couverts : santé, éducation, culture...).

Figure 1.2. Structure urbaine de la Wallonie et types de tissus résidentiels urbanisés



Le découpage du territoire wallon proposé en figure 1.2. distingue donc différents types d'espaces urbanisés à une échelle infracommunale. La répartition de la population wallonne selon ces espaces peut alors être étudiée (tableau 1.2.)

Au 1^{er} janvier 2021, 56% de la population wallonne habite au sein d'une polarité résidentielle dont 17,7% au sein des principales villes (degré I). Si on ajoute l'agglomération de ces grandes villes, on atteint environ 25,7% de la population. Parmi les 44% d'habitants situés hors des polarités, la majorité (29,1%) se concentre dans des tissus résidentiels quelque peu concentrés mais peu fonctionnels et près de 15% de la population wallonne habitent dans des tissus résidentiels lâches ou isolés.

Tableau 1.2. Répartition de la population wallonne 2021 selon les types de tissus résidentiels (figure 1.2.)

Typologie des tissus résidentiels	Population 2021	Part de la population wallonne (%)
Polarités résidentielles de degré I	644 621	17,7
Polarités résidentielles de degré II	326 815	9,0
Polarités résidentielles de degré III	595 449	16,3
Polarités résidentielles de degré IV	475 390	13,0
Tissus résidentiels concentrés peu fonctionnels	1 059 890	29,1
Urbanisation lâche	544 710	14,9
Total*	3 646 875	100,0

Source : Statbel, population géolocalisée au 01/01/2021; typologie et calculs IWEPS (2022) ; *Note : total de la population géolocalisable au 01/01/2021 – 1331 habitants n'ont pas pu être géolocalisés, soit 0,04% de la population.

Les résultats présentés dans le Working Paper n°36 de l'IWEPS (voir note de bas de page n°2) complètent cette synthèse notamment par la caractérisation des tissus résidentiels selon leur proximité aux centres bien équipés en services.